

La Sarraz, le 13 juin 2016

DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL AIEM

Le Comité de Direction de l'AIEM, agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 11 juin 2016, le Conseil Intercommunal a pris les décisions suivantes :

- Accepté les comptes 2015.
- Accordé le crédit de Fr. 750'600.— et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable à la Grand-Rue et à la Rue du Château à La Sarraz.
- Accordé le crédit de Fr. 446'496.— et d'autoriser le comité de direction à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable au nouveau quartier de la Cibotte et Chemin de la Venoge à Eclépens.

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au greffe municipal.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district aux conditions des **art. 112 et ss LEDP** dans les 10 jours suivant la publication dans la FAO du vendredi 17 juin 2016.

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

La Présidente
Maria Welham Ruiters

La Secrétaire
Eliane Fonjallaz